



Sainte-Anne-des-Lacs

**Séance extraordinaire du conseil municipal de la
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs du 21 décembre 2020 à 19 h**

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du budget 2021 et du programme triennal d'immobilisations
2. Adoption du règlement numéro 506-2020 sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales, des compensations et des conditions de perception pour l'exercice financier 2021
3. Période de questions
4. Levée de la séance extraordinaire